

# Internet écl@ire

---

@@@ France @@@

## **@1. Avis d'autorisation de mise sur le marché du Ca-DTPA sous forme injectable (IV) par l'Afssaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé)**

Le Ca-DTPA 250 mg/ml, solution injectable est utilisé localement dans le traitement des plaies contaminées par les éléments suivants : le plutonium, l'américium, le curium, le fer et le cobalt, pour favoriser leur élimination (voir page 465 de ce même numéro).

■ <http://afssaps-prd.afssaps.fr/php/ecodex/extrait.php?specid=69580203>

@@@ ASN @@@

## **@2. Décision n° 2008-DC-0098 de l'ASN du 11 avril 2008 Décision n° 2008- DC-0098 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 11 avril 2008 relative à la nomination des membres des groupes permanents d'experts en radioprotection.**

■ <http://www.asn.fr/sections/rubriquesprincipales/textes-referance/acces-par-type-texte/decisions-asn/decision-n-2008-dc-0098-asn-du-11-avril/downloadFile/file/DecisionGPE-070408.pdf>

## **@3. L'ASN créé deux groupes permanents d'experts dans le domaine de la radioprotection**

■ <http://www.asn.fr/sections/rubriquesprincipales/actualites/notes-d-information/asn-cree-deux-groupes-permanents-d-8217>

## **@4. Radiologie et médecine nucléaire : l'ASN souligne des insuffisances dans l'application de la nouvelle réglementation visant à optimiser l'exposition des patients lors des examens d'imagerie médicale**

■ <http://www.asn.fr/sections/accueil/actualites/radiologie-medecine-nucleaire-asn1983>

## **@5. Perte d'une source radioactive à l'Institut des sciences moléculaires à l'université Bordeaux 1 - CNRS**

En mars 2008, un inventaire des sources radioactives stockées dans le nouveau local de stockage des déchets radioactifs de l'université de Bordeaux 1 a été réalisé, au cours duquel l'absence de la source de baryum 133 de l'Institut des sciences moléculaires a été constatée.

■ <http://www.asn.fr/sections/rubriquesprincipales/actualites/avis-d-incident/2008/perte-d-source-radioactive-institut>

**@@@ Autres liens marquants @@@**

**@6. Création de l'Agence France nucléaire international au sein du Commissariat à l'énergie atomique (Conseil des ministres)**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, a présenté un décret autorisant la création de l'Agence France nucléaire international au sein du Commissariat à l'énergie atomique.

[http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils\\_ministres\\_35/conseil\\_ministres\\_7\\_mai\\_1305/creation\\_agence\\_france\\_nucleaire\\_59928.html](http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils_ministres_35/conseil_ministres_7_mai_1305/creation_agence_france_nucleaire_59928.html)

**@7. Du génie nucléaire au génie biomédical, la mutation de Fontenay-aux-Roses (ADIT)**

Aujourd'hui en cours de démantèlement total, le site de Fontenay-aux-Roses, au très fort potentiel de développement régional et national, va vers une dénucléarisation complète et poursuit sa mutation du génie nucléaire au génie biomédical.

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/54311.htm>

**@@@ Europe @@@**

**@8. Problématique « NORM » : dossier d'information (Agence fédérale de contrôle nucléaire)**

Certaines substances radioactives sont présentes un peu partout dans la croûte terrestre. Ces matériaux radioactifs présentant une radioactivité naturelle renforcée sont souvent désignés sous l'acronyme « NORM » (*Naturally Occuring Radioactive Materials*) ou « TENORM » (*Technologically Enhanced Naturally Occuring Radioactive Materials*). Dans ce dossier d'information sont présentés les risques sanitaires, les secteurs industriels touchés et la réglementation suisse.

<http://www.fanc.fgov.be/fr/page/problematique-%C2%AB-norm-%C2%BB-dossier-d-information/497.aspx>

**@9. Guide technique concernant l'exposition du personnel navigant au rayonnement cosmique (Agence fédérale de contrôle nucléaire)**

Guide permettant de noter les informations à fournir par les personnes qui doivent remettre une déclaration à l'AFCN conformément à l'article 9 de l'arrêté royal du 20 juillet 2001 portant sur le règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants (RGPRI en abrégé).

<http://www.fanc.fgov.be/fr/page/guide-technique-concernant-l-exposition-du-personnel-navigant-au-rayonnement-cosmique/558.aspx>

**@10. Les chercheurs souhaitent que la recherche en Europe devienne plus européenne (CORDIS)**

Selon un rapport publié récemment par la Commission européenne, la carrière et la mobilité, la coopération internationale, les infrastructures de recherche, la programmation conjointe et

le partage des connaissances constituent aujourd'hui les principales préoccupations des acteurs de la recherche européenne. Ce rapport s'appuie sur les nombreuses réponses (plus d'un millier) à la consultation publique sur le livre vert intitulé « L'Espace européen de la recherche : nouvelles perspectives » et publié en avril 2007. Ces réponses montrent que la poursuite de la consolidation de l'Espace européen de la recherche par la mise en œuvre de nouvelles actions plus ambitieuses à tous les niveaux de l'UE – régional, national et transnational – bénéficie d'un large soutien.

■ <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/08/637&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

**@@@ Grandes agences @@@**

**@ 11. HPA-RPD-033 Indicative Atlas of Radon in England and Wales (Health Protection Agency)**

Rapport publié en novembre 2007 dessinant une cartographie des zones à fort potentiel radon en Angleterre et au pays de Galles.

■ [http://www.hpa.org.uk/web/HPAweb&HPAwebStandard/HPAweb\\_C/1204186222060](http://www.hpa.org.uk/web/HPAweb&HPAwebStandard/HPAweb_C/1204186222060)

**@ 12. X-rays Often Repeated for Patients in Developing Countries IAEA Moves to Help Improve Quality of Medical Radiography (AIEA)**

Une enquête de l'Agence internationale à l'énergie nucléaire a été menée dans 34 pays en vue d'observer l'utilisation des rayons X dans les hôpitaux. Une première analyse des données de l'enquête vient d'être effectuée sur 12 pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est. Il a été constaté que dans les pays en voie de développement, l'utilisation des rayons X est fréquente dans les soins médicaux. Les images radiographiques sont souvent de mauvaise qualité et l'information concernant les doses est manquante. Face à ce constat, l'AIEA renforce ses projets de coopération permettant d'aider les pays à appliquer les normes et une assurance qualité pour les examens radiologiques.

■ <http://www.iaea.org/NewsCenter/News/2008/xraysrepeat.html>

**@@@ Divers @@@**

**@ 13. Areva - Shaw : construction d'une usine MOX aux USA (Enerzine)**

Shaw Areva MOX Services joint venture, créée par Areva et le groupe américain Shaw, a signé avec le Ministère de l'énergie américain (DOE) un accord d'un montant de 2,7 milliards de dollars, pour la construction d'une usine de fabrication de combustible MOX (Mixed Oxide) sur le site de Savannah River (Aiken, Caroline du Sud).

■ <http://www.enerzine.com/2/4990+areva---shaw---construction-dune-usine-mox-aux-usa+.html>

**@@@ Rayonnements non-ionisants @@@**

**@14. Une étude allemande conclut à l'innocuité des ondes de téléphones portables (ADIT)**

Une vaste étude allemande, publiée le 18 juin 2008, sur les risques liés à l'utilisation des téléphones portables est arrivée à la conclusion que celle-ci n'entraînait pas de menace accrue de cancer chez les adultes lorsque les appareils étaient conformes aux normes d'émission en vigueur.

■ <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/55135.htm>

**@15. L'Afsset rappelle les recommandations qu'elle formule depuis 2005 en matière de téléphonie mobile (Afsset – Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail)**

L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) a pris en considération la persistance d'un doute sérieux quant à la possibilité d'effets sanitaires associés à l'exposition directe du crâne aux champs des téléphones mobiles.

■ <http://www.afsset.fr/index.php?pageid=415&newsid=342&MDLCODE=news>

**@16. Téléphone portable et risque de cancer : l'état des connaissances – juin 2008 (Institut national du cancer)**

Les effets sur la santé des téléphones portables reviennent régulièrement au devant de l'actualité. Plusieurs études scientifiques récemment parues mettent en évidence la possibilité d'un risque faible d'effet sanitaire lié aux téléphones portables après une utilisation intense et de longue durée. Toutefois, les connaissances sont encore insuffisantes pour établir un lien entre l'utilisation de « portables » et un risque accru de cancer. Le ministère de la santé invite à une approche de précaution.

■ [http://www.e-cancer.fr/Sante-publique/Actualites-Etudes-Enquetes/op\\_1-ta\\_1-it\\_243-id\\_1988-la\\_1-ve\\_1.html](http://www.e-cancer.fr/Sante-publique/Actualites-Etudes-Enquetes/op_1-ta_1-it_243-id_1988-la_1-ve_1.html)

S. Figueiredo, IRSN